



COMPOSTER,

inné **ICI** aussi

GUIDE D'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)



COMPOSTER
RÉCUPÉRER
RECYCLER
HAUTE-YAMASKA



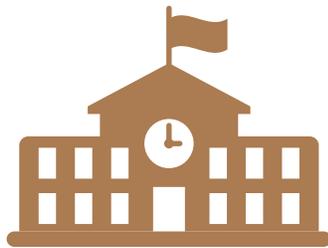
mrc
La Haute-Yamaska
Prosphère de nature

La collecte des matières organiques est offerte dans l'ensemble des industries, commerces et institutions (ICI) de la Haute-Yamaska à compter de 2024. Bien que l'arrivée de celle-ci peut amener son lot de défis, elle comporte de nombreux avantages pour votre organisation.

Ce guide est un outil destiné aux gestionnaires d'établissement, aux responsables de l'entretien et aux responsables des questions environnementales. Il fournit des conseils pratiques et illustre de façon simple et claire les meilleures étapes à suivre pour instaurer la collecte.

POURQUOI PARTICIPER?

- **RÉDUIRE** la taille de vos ordures et donc leurs coûts d'élimination
- **GÉNÉRER** de la fierté chez vos employés
- **OBTENIR** de la reconnaissance des clients
- **METTRE DE L'AVANT** une image de marque responsable
- **CONTRIBUER** à améliorer la qualité de vie des générations futures



Lorsque les matières organiques sont enfouies, elles se décomposent en conditions anaérobies (sans oxygène), produisant ainsi du **méthane**, un gaz à effet de serre (GES)

20 à 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO²).



LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN HAUTE-YAMASKA À TRAVERS LE TEMPS

Implantation de la collecte des matières recyclables dans les ICI

Projet-pilote de la collecte des matières organiques du secteur résidentiel

2009

2017

1^{ère} phase d'implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI

Implantation de la collecte des matières organiques du secteur résidentiel sur l'ensemble du territoire de la Haute-Yamaska

2019

1^{ER} MAI 2024

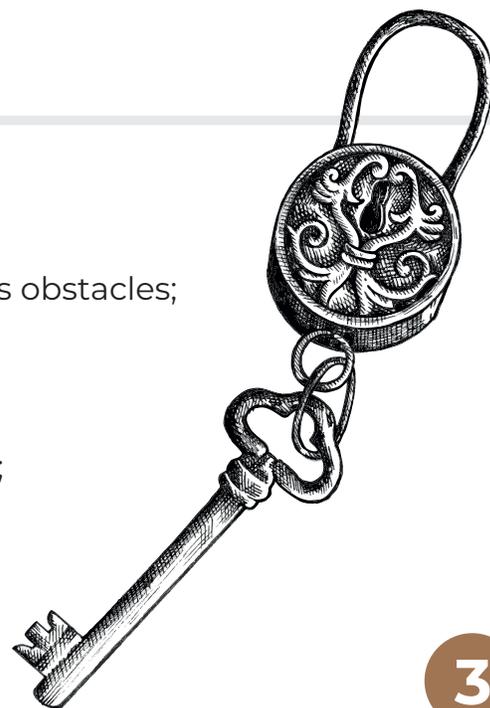
2^{ème} phase d'implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI

1^{ER} SEPT 2024

LES CLÉS D'UNE IMPLANTATION RÉUSSIE

- **ACCUEILLIR** le changement et être prêt à surmonter des obstacles;
- **PARTAGER** les responsabilités en considérant les rôles habituels de chacun;
- **COMMUNIQUER** efficacement, et ce, à toutes les étapes;
- **PÉRENNISER** le changement d'habitudes en intégrant celles-ci dans les procédures de travail.

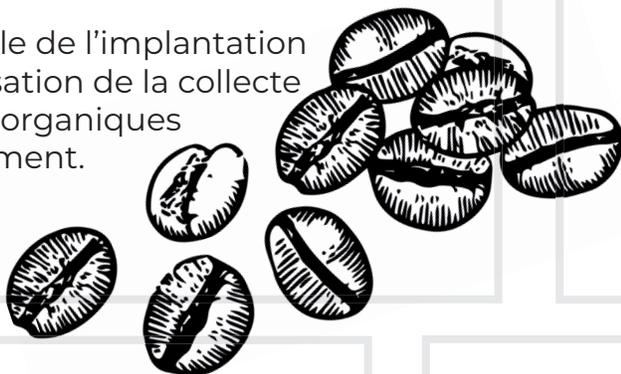
Voyez maintenant comme il est inné de composter!



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DIRECTION

- Piloter la mise en œuvre de l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Ajouter les tâches nécessaires à la collecte des matières organiques au personnel d'entretien;
- S'assurer de transmettre l'information pertinente aux membres du personnel et à la clientèle;
- Vérifier si un accompagnement personnalisé de la MRC serait bénéfique;
- Acquérir des contenants intérieurs et des affiches signalétiques et décider de leurs emplacements;
- Déterminer un lieu d'entreposage pour les bacs roulants;
- Être imputable de l'implantation et la pérennisation de la collecte des matières organiques de l'établissement.



PERSONNEL D'ENTRETIEN

- Ramasser les matières organiques à l'intérieur et les déposer dans les bacs bruns à l'extérieur;
- S'assurer d'apporter les bacs bruns en bordure de rue lors de la journée de collecte et les replacer sur le terrain de l'établissement une fois la collecte terminée;
- Veiller à la propreté des bacs bruns et des contenants intérieurs;
- Faire part de son expérience et des enjeux liés à ses tâches, exprimer ses besoins avant, pendant et après l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Proposer des solutions aux problèmes rencontrés et des pistes d'amélioration à la direction.

MEMBRES DU PERSONNEL

- Prendre connaissance des informations et des consignes relatives à la collecte des matières organiques;
- Participer en triant les matières résiduelles et en les déposant dans les contenants intérieurs appropriés.

CLIENTÈLE

- Participer en triant les matières résiduelles et en les déposant dans les contenants intérieurs appropriés;
- Rester au fait des consignes.

ÉTAPES DE RÉALISATION

1 Informer le personnel de l'implantation de la collecte des matières organiques ainsi que des consignes à respecter

2 Poser un diagnostic de la situation de votre établissement à l'égard de la gestion des matières résiduelles



1

2

4

3

3 Installer les contenants intérieurs de récupération des matières organiques ainsi que les affiches signalétiques

4 convenir d'un plan et d'une procédure de ramassage

5 Livraison et installation des bacs roulants

5

6

6 Collecte des matières organiques

1. INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

L'implantation de la collecte des matières organiques implique des changements d'habitudes, et celles-ci doivent être soutenues par des communications efficaces. Ainsi :

- Le personnel doit être informé de l'implantation de la collecte des matières organiques et des consignes à respecter;
- Un aide-mémoire réalisé par la MRC peut être distribué à tous (disponible au GENEJETER.COM/COMPOSTER-ICI);
- Chaque personne impliquée dans l'implantation doit maîtriser ses responsabilités et connaître celles des autres;
- Des affiches signalétiques illustrant les matières acceptées agiront à titre de rappel devant les contenants intérieurs;
- Les résultats, positifs comme négatifs, peuvent être diffusés, soit pour susciter la fierté, soit pour recadrer les comportements inadéquats.

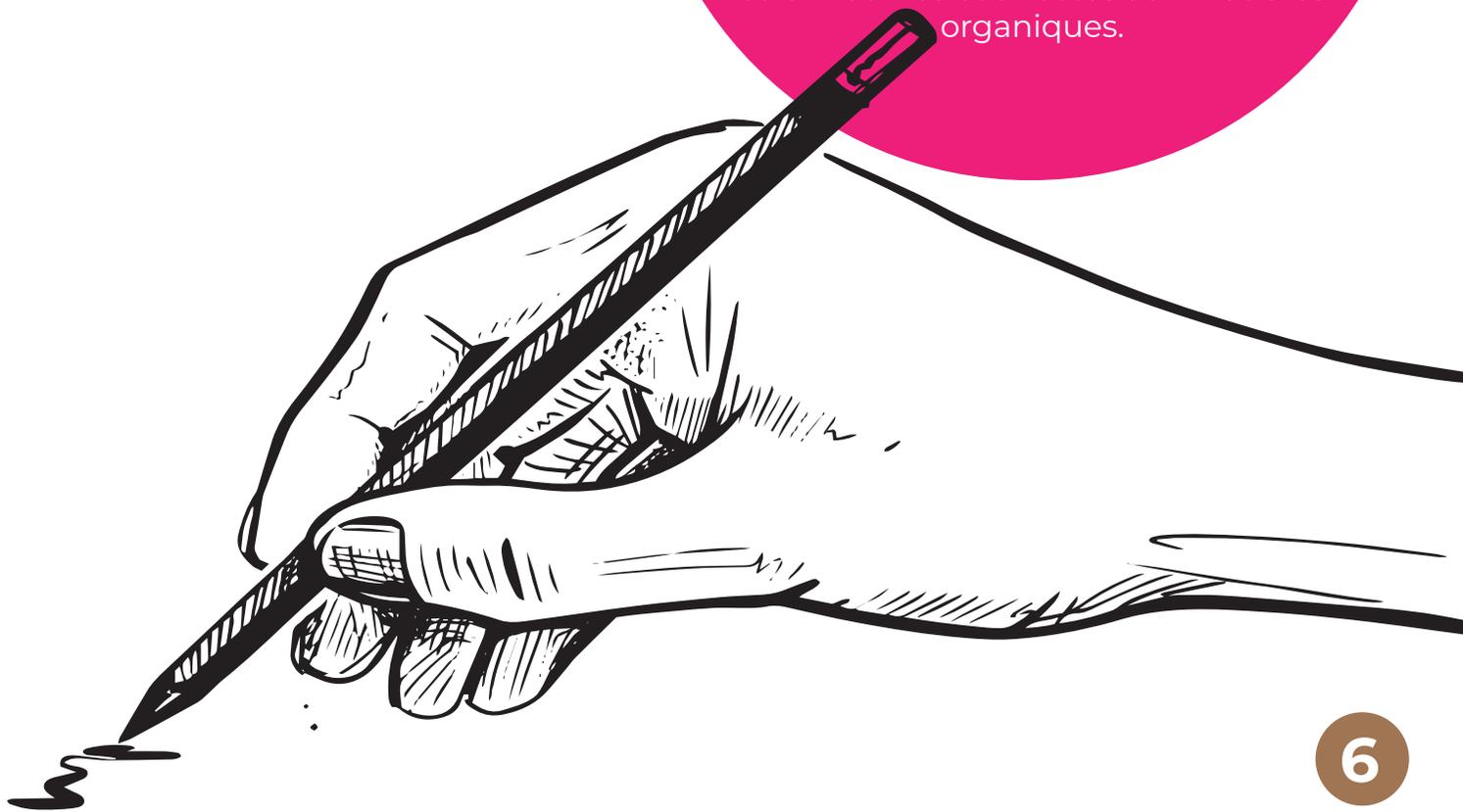
La MRC offre des formations gratuites en gestion des matières résiduelles pour les membres de votre personnel. Pourquoi ne pas en profiter?

2. DIAGNOSTIC

- Dressez l'inventaire de tous les contenants intérieurs de récupération des matières résiduelles déjà présents dans l'immeuble;
- Identifiez leur emplacement, leur format général (petit, moyen, grand) et leur couleur;
- Imprimez un plan de l'immeuble et identifiez-y les contenants pour bien visualiser leur emplacement;
- Évaluez le taux de remplissage moyen de chaque contenant identifié;
- Produisez une liste des locaux et identifiez les matières résiduelles pouvant y être générées (matières recyclables, matières organiques, ordures);
- Calculez la quantité de contenants nécessaire pour chaque matière en fonction du nombre de locaux et de leur vocation, ainsi que la quantité et le type de contenants manquants.

Lors du diagnostic, vous constaterez probablement que certains contenants sont sous-utilisés, vous pouvez d'emblée les retirer. Pensez aussi qu'avec l'implantation de la collecte des matières organiques, la quantité de déchets sera réduite.

S'ils sont adéquats, des contenants de récupération d'ordures peuvent donc être modifiés et affectés aux matières organiques.



3. INSTALLATION DES CONTENANTS INTÉRIEURS ET DES AFFICHES SIGNALÉTIQUES

- Regroupez les contenants de chaque matière résiduelle (recyclable, organique et ordure) en îlot de tri;
- Positionnez les îlots de tri à des endroits stratégiques, en fonction des matières qui sont générées dans chaque local et espace commun;
- Assurez-vous que les contenants sont de taille adéquate et en nombre suffisant pour la quantité de matières générées dans chaque local et espace commun. Lorsque possible, des îlots où la taille de chaque contenant est similaire, voire identique, devraient être privilégiés;
- Retirez toutes les anciennes affiches signalétiques de tri;
- Posez les nouvelles affiches signalétiques correspondant à chaque matière au-dessus de chaque contenant, entre la hauteur des yeux et le haut des contenants. Chaque affiche doit être imprimée en couleurs;
- Si elle doit être apposée sur le contenant, il est préférable qu'elle résiste au nettoyage.



Vous trouverez les affiches signalétiques et une foule d'autres outils au GENEJETER.COM/COMPOSTER-ICI.

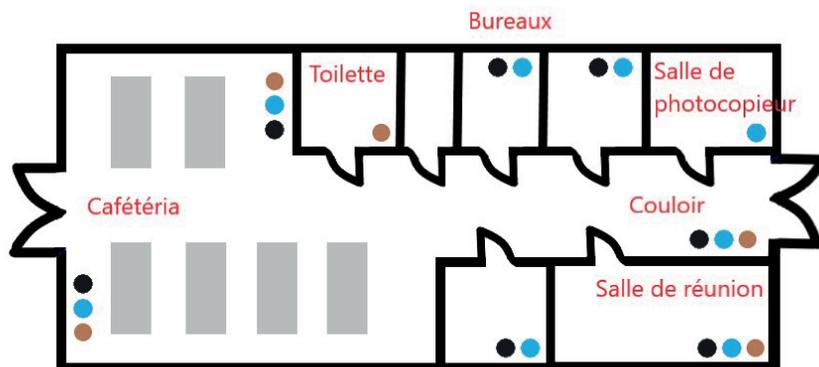
À moins d'indications contraires et seulement lorsqu'un contexte particulier le permet (p. ex. une salle de photocopieur), il faut toujours éviter les contenants orphelins. Par exemple, si une personne doit jeter un cœur de pomme, et que le contenant devant elle est une poubelle, le cœur de pomme s'y retrouvera... même si le contenant de récupération des matières organiques est à quelques pas!

Si l'espace est vaste, il peut être pertinent d'installer des îlots de tri à plus d'un endroit, pour éviter les embouteillages! Il est aussi possible de créer de plus gros îlots, avec deux ou trois contenants intérieurs de chaque matière, tous centralisés. Dans tous les cas, assurez-vous que leur capacité est suffisante pour éviter les débordements et les risques que les matières organiques soient contaminées par des ordures ou des matières recyclables, et vice versa.



CAFÉTÉRIA, AIRE DE REPOS ET CUISINE

- Installez des îlots de tri à des endroits stratégiques, accessibles et visibles (p. ex. près des tables à manger, des comptoirs, des sorties, etc.);



BUREAUX ET AUTRES LOCAUX

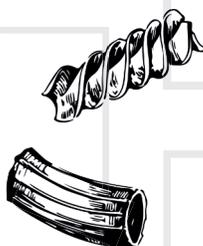
- Si des résidus alimentaires peuvent être générés dans les locaux, installez un îlot de tri à l'intérieur de ceux-ci, préférentiellement près de la sortie;
- Si aucun résidu alimentaire n'y est généré, installez seulement un contenant pour les matières recyclables et une poubelle de petite dimension.

ESPACE COMMUN/COULOIR

- Si des résidus alimentaires peuvent être générés dans l'espace commun, installez des îlots de tri à des endroits stratégiques, accessibles et visibles (p. ex. près des sorties, près d'un carrefour entre deux couloirs, avant des escaliers, au centre d'un grand espace, etc.);
- Si aucun résidu alimentaire n'est généré dans l'espace commun, il est fort probable qu'aucune matière résiduelle n'y soit générée. Évitez alors d'y installer des îlots de tri.

SALLE DE PAPETERIE ET PHOTOCOPIEUR

- Un contenant pour collecter les matières recyclables est normalement suffisant.



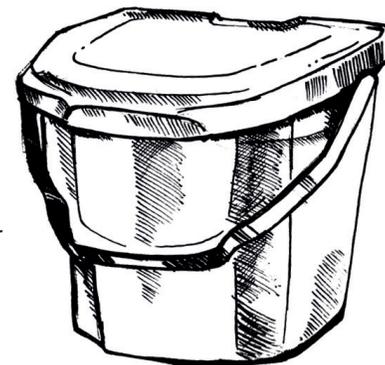
TOILETTES

- Installez un contenant de récupération de matières organiques pour collecter le papier à main si les toilettes ne sont pas équipées de séchoir;
- Assurez-vous que les cabinets de toilette sont munis de réceptacles distincts pour les produits d'hygiène féminine.

Au bout du rouleau?
Le papier de toilette
et les rouleaux peuvent
être déposés dans
le contenant de
matières organiques.

CHOIX DES CONTENANTS INTÉRIEURS

Plusieurs modèles de contenants intérieurs sont offerts sur le marché pour la récupération des matières organiques. Pour bien évaluer vos besoins, posez-vous les questions suivantes :



- Est-ce que le contenant sera déposé au sol ou sur un comptoir ou une table?
- Sera-t-il doublé d'un sac de papier ou devra-t-il être nettoyé après chaque transfert?
- Quelles matières doit-il récupérer (résidus alimentaires seulement, papier à main seulement ou les deux)?

Si le contenant repose au sol, un format d'au moins 20 L et d'au plus 60 L devrait être privilégié.

Les petits contenants de 2 à 7 L sont plus appropriés lorsqu'ils sont déposés sur un comptoir ou une table et pour récupérer les résidus alimentaires seulement.

Un contenant usagé de crème glacé ou tout autre contenant en plastique de bonne taille peut être utilisé dans les coins-repas et permet d'éviter l'achat d'un neuf!

Les contenants avec couvercles peuvent diminuer les nuisances et les risques de contamination des matières organiques par les ordures et les matières recyclables. Dans tous les cas, privilégiez des contenants en plastique rigides, légers et lavables.

Lorsqu'une grande quantité de matières organiques est produite (p. ex. cuisine de restaurant ou cafétéria), il est alors possible d'utiliser des chaudières en plastique de 20 L pour collecter les matières.

Idéalement,
utilisez trois contenants
intérieurs identiques
pour chaque matière
dans les îlots de tri.

Vous voulez en faire plus?

Ajoutez dans vos bureaux un espace dédié à des matières allant à l'écocentre (piles, appareils électroniques et informatiques, polystyrène, ampoules, cartouches d'encre, etc.). Lorsqu'une quantité suffisante a été accumulée, apportez-les dans un des deux écocentres du territoire.

4. PROCÉDURES DE RAMASSAGE ET DE NETTOYAGE DES CONTENANTS

- Déterminez qui dans votre organisation aura la tâche de ramasser les matières organiques dans les contenants intérieurs et de les vider dans les bacs roulants, de procéder au nettoyage des contenants intérieurs et des bacs roulants et d'apporter les bacs roulants en bordure de rue pour la collecte;
- Mettez à disposition tout le matériel nécessaire pour effectuer les nouvelles tâches (produit nettoyant, chariot, papier journal ou sac en papier pour les contenants intérieurs, etc.);
- Adaptez la procédure et l'horaire de ramassage des matières résiduelles. Idéalement, les contenants intérieurs devraient être vidés et nettoyés à la fin de chaque journée;
- Formez le personnel attitré à l'entretien sur la nouvelle procédure de ramassage et de nettoyage;
- Intégrez rapidement la nouvelle procédure au guide de formation et à la description de tâches du personnel d'entretien.

Pour faciliter la tournée de ramassage des différentes matières résiduelles, il pourrait être intéressant d'envisager de fournir un chariot à compartiments au personnel d'entretien.

Assurez-vous que le poids de chaque contenant qui sera manipulé n'excède pas les recommandations en santé et sécurité au travail et que l'ensemble des manipulations sont sécuritaires.



SACS

Seuls les sacs de papier peuvent être utilisés dans la collecte des matières organiques.

- Tous les sacs en plastique, même ceux identifiés comme étant compostables, sont **interdits**.
- Il est également possible de couvrir le fond du bac intérieur avec du papier journal ou d'y déposer les matières en vrac.



Pourquoi les sacs en plastique compostables sont-ils interdits?

Les sacs ne se dégradent pas au même rythme que les matières organiques, causant ainsi la présence indésirable de lambeaux de plastique dans le compost mature.

5. LIVRAISON ET INSTALLATION DES BACS ROULANTS

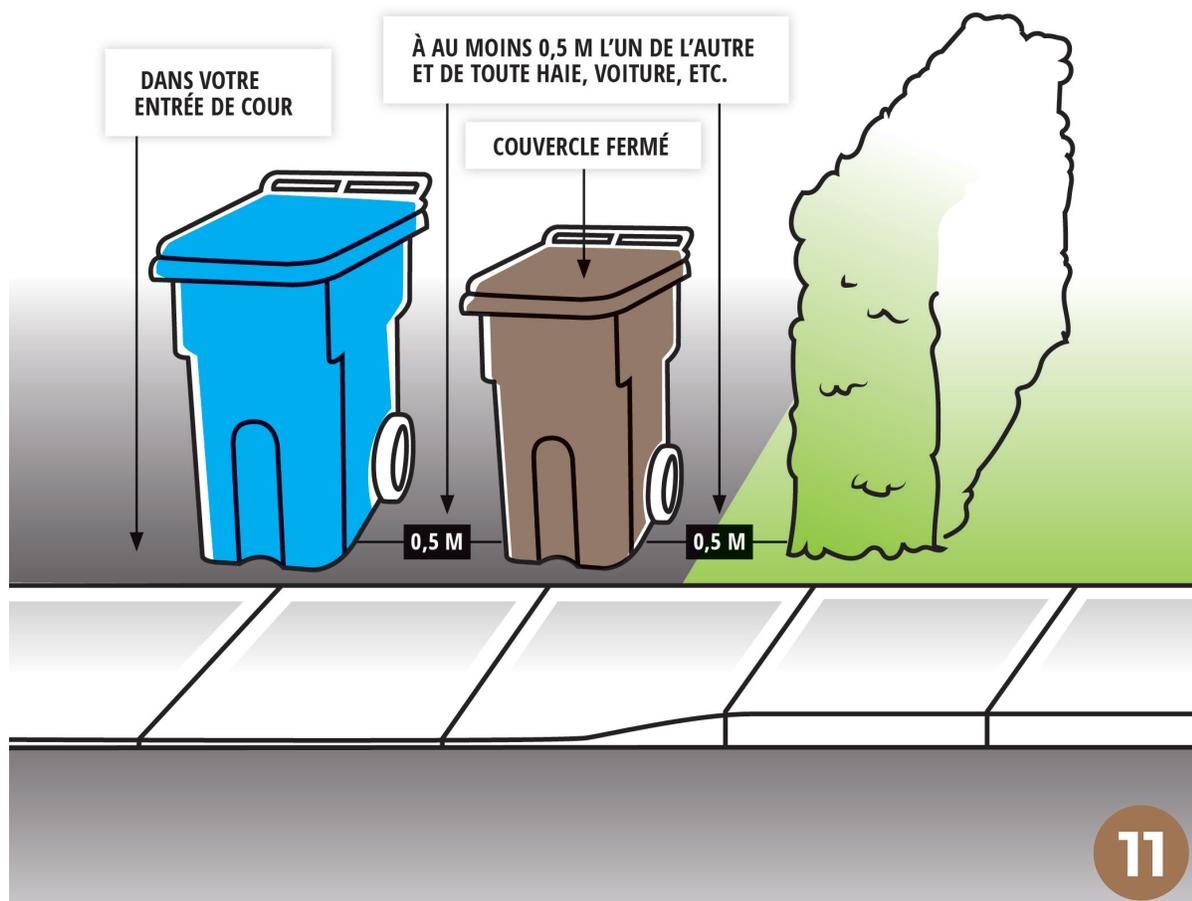
- Un bac roulant brun de 240 L est livré directement à votre porte;
- Si un seul bac n'est pas suffisant ou si vous n'avez pas reçu votre bac, contactez la MRC;
- Privilégiez l'entreposage des bacs roulants à l'ombre ou dans un abri entre les collectes afin d'éviter les odeurs et les autres nuisances;
- Il est recommandé de nettoyer le bac roulant quelques fois par année à l'aide d'un boyau d'arrosage et de vinaigre.

Attention!
Évitez que vos bacs roulants soient trop lourds pour la collecte.

6. COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

- La fréquence de collecte des matières organiques pour les ICI est à raison d'une fois par semaine, tout au long de l'année;
- Pour connaître votre journée de collecte, consultez le GENEJETER.COM/CALENDRIER ou votre calendrier papier reçu par la poste.

Les bacs roulants doivent être déposés pour la collecte **en bordure de la voie publique**, dans votre entrée de cour, à 0,5 m l'un de l'autre.



MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES

QUELLES MATIÈRES METTRE DANS LE BAC BRUN?

1. Ce qui se mange
2. Ce qui se jardine
3. Les papiers et cartons souillés

MATIÈRES ACCEPTÉES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Fruits, légumes et leurs pelures et noyaux
- Pain, pâtisseries, céréales et pâtes alimentaires
- Noix et leurs écales, légumineuses et riz
- Œufs et leurs coquilles
- Café et thé (sans la dosette)
- Restes de table
- Viandes, os et produits laitiers
- Poissons et fruits de mer
- Aliments périmés sans emballage



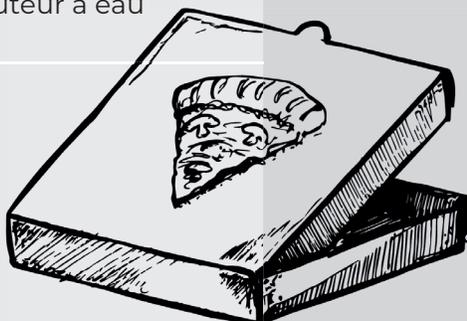
RÉSIDUS DE JARDIN

- Feuilles, petites branches, fleurs et herbes
- Bran de scie, écorce et copeaux de bois non traités et non peints
- Brochettes et cure-dents en bois



PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal pour emballer les résidus alimentaires
- Boîtes de pizza souillées
- Moules à muffins et papier parchemin
- Filtres à café et sachets de thé
- Essuie-tout, papier à main et mouchoirs
- Assiettes en carton
- Gobelets coniques de distributeur à eau



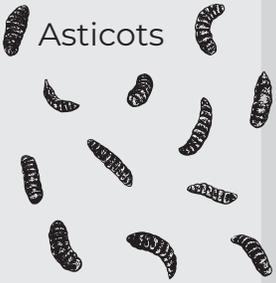
AUTRES MATIÈRES

- Litière
- Cheveux, poils et poussière

MATIÈRES REFUSÉES

- Toute matière de plastique (compostable, biodégradable, plastique numéro 7 PLA ou autre)
- Dosettes à café
- Tasses à café à usage unique et couvercles
- Lingettes
- Couches et produits d'hygiène féminine
- Souches d'arbres, billots et grosses branches
- Animaux morts
- Ouates, cotons-tiges et soie dentaire
- Verre et vitre
- Mégots de cigarette
- Bois peint ou traité
- Papier et carton imbibés d'huile à moteur, de peinture ou de produits dangereux
- Feuilles d'assouplissant et sacs d'aspirateur
- Roches et gravier
- Produits dangereux

PRÉVENTION ET GESTION DES NUISANCES

PROBLÈMES	CAUSES	PRÉVENTIONS	SOLUTIONS
<p>Asticots</p> 	<p>Des mouches ont réussi à pondre leurs œufs sur des résidus alimentaires.</p> <p>La collecte du bac brun a été oubliée.</p>	<p>Adoptez les conseils contre les odeurs.</p> <p>Emballez les résidus de viande dans quelques épaisseurs de papier journal.</p>	<p>Saupoudrez du bicarbonate de soude sur le contenu du bac brun et les asticots.</p>
<p>Gel</p> 	<p>L'humidité contenue dans les résidus alimentaires a gelé et fait coller les matières aux parois.</p> <p>Trop de liquides (sauce, yogourt, café, etc.) ont été déposés dans le bac brun.</p>	<p>Doublez le bac brun d'un grand sac de papier pour les feuilles avant le premier gel.</p> <p>Évitez de mettre une grande quantité de liquides.</p> <p>Emballez les aliments dans du papier journal, surtout les matières humides.</p>	<p>Décolliez les matières organiques des parois à l'aide d'une pelle.</p> <p>Déplacez le bac brun au soleil la veille de la collecte.</p>
<p>Mouches</p> 	<p>Le contenant intérieur n'a pas été vidé.</p> <p>Le contenant intérieur est sale.</p>	<p>Videz le contenu du contenant intérieur dans le bac brun chaque jour.</p> <p>Doublez le contenant intérieur de papier journal ou d'un sac de papier.</p> <p>Rincez le contenant intérieur régulièrement ou chaque jour s'il n'est pas doublé.</p> <p>Assurez-vous que l'intérieur soit sec avant d'y déposer d'autres résidus alimentaires.</p> <p>Déposez quelques bouchons de liège près du contenant intérieur.</p>	<p>Lavez le contenant intérieur avec du vinaigre et assurez-vous qu'il soit sec avant d'y déposer d'autres matières organiques.</p> <p>Fabriquez un piège à mouches en versant une petite quantité de vinaigre sucré dans un bol et couvrez celui-ci d'une pellicule plastique trouée. Videz le piège chaque jour.</p>

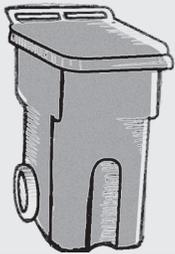
PROBLÈMES

CAUSES

PRÉVENTIONS

SOLUTIONS

Odeurs
(bac brun)



Le contenu du bac brun est trop humide.

Le bac brun contient beaucoup de matières organiques qui se sont compactées, empêchant l'air de circuler.

La collecte du bac brun a été oubliée.

Les températures extérieures sont élevées depuis quelques jours.

Placez le bac brun à l'ombre.

Évitez de déposer des substances liquides en grande quantité.

Emballez les aliments dans du papier journal, surtout les matières humides et les résidus de viande.

Mettez le bac brun en bordure de rue lors de chaque collecte, même s'il n'est pas plein.

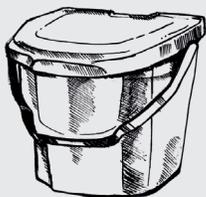
Saupoudrez du bicarbonate de soude sur les matières organiques.

Créez de l'aération en ajoutant des feuilles mortes ou du papier journal.

Doublez le bac brun d'un sac de papier pour les feuilles.

Lavez le bac brun avec du vinaigre et assurez-vous qu'il soit sec avant d'y déposer d'autres matières organiques.

Odeurs
(contenant intérieur)



Le contenant intérieur n'a pas été vidé.

Le contenant intérieur est sale.

Videz le contenu du contenant intérieur dans le bac brun chaque jour.

Doublez le contenant intérieur de papier journal ou d'un sac de papier.

Rincez le contenant intérieur régulièrement ou chaque jour s'il n'est pas doublé.

Assurez-vous que l'intérieur soit sec avant d'y déposer d'autres résidus alimentaires.

Saupoudrez du bicarbonate de soude sur les matières organiques.

Lavez le contenant intérieur avec du vinaigre et assurez-vous qu'il soit sec avant d'y déposer d'autres matières organiques.

Ratons laveurs



Les restes de nourriture les ont attirés.

Adoptez les conseils contre les odeurs.

Évitez de positionner le bac brun près d'un muret; un raton pourrait grimper pour y accéder.

Appliquez de l'onguent mentholé décongestionnant sur les ouvertures du bac brun.

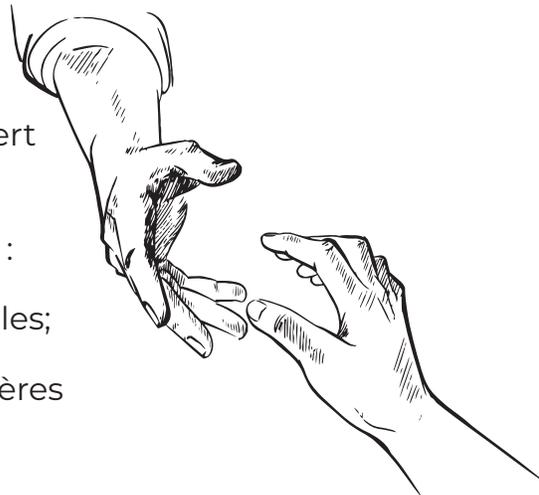
Ajoutez un poids (p. ex. brique) sur le couvercle du bac brun ou attachez-le avec une sangle élastique à crochets. Le poids ou la sangle doit être retiré avant la collecte.

Installez des lumières avec détecteur de mouvement près du bac brun.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une fois la collecte débutée, ou avant, chaque ICI peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit offert par la MRC pour assurer une implantation réussie au sein de l'établissement. Le personnel du Service de gestion des matières résiduelles sera disponible, entre autres, pour :

- Dresser un diagnostic de la gestion des matières résiduelles;
- Établir un plan d'action pour intégrer la collecte des matières organiques dans les pratiques de l'établissement;
- Adapter les procédures de travail et contrat d'entretien pour tenir compte de la collecte des matières organiques;
- Aider dans le choix de contenants intérieurs;
- Conseiller sur la prévention des nuisances;
- Former le personnel d'entretien;
- Résoudre des problèmes (techniques et nuisances);
- Offrir gratuitement une formation sur la gestion des matières résiduelles aux membres de votre personnel.



Pour joindre le
Service de gestion des matières résiduelles
de la MRC de La Haute-Yamaska :

LIGNE INFO-COLLECTES

infocollectes@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2231

GENEJETER.COM